

CENTRE D'ENSEIGNEMENT ET DE DIFFUSION ARTISTIQUE DU PAYS DE ST-LOUR-MARGERIDE

PROJET D'ETABLISSEMENT 2013 - 2014 – 2015 – 2016 - 2017

(COMPLEMENT DU PROJET D'ETABLISSEMENT DE 2007)

(PÔLE ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES et DIFFUSION AMATEUR ET PROFESSIONNELLE)

Orientation stratégique

***La lisibilité territoriale :** Une offre culturelle plus lisible pour les publics, associant les enseignements, les pratiques amateurs et la diffusion professionnelle

***L'éducation et la transmission :** Accès pour toutes les populations du territoire à un enseignement initial, qualitatif et homogène. Travail en direction de l'Education Nationale. Accès à toutes les esthétiques

***L'ouverture au plus grand nombre et le développement d'activités :** Un nouveau projet d'établissement, ci-après présenté, incluant les amateurs et travaillant à la construction et l'éducation des publics. Positionnement du spectacle vivant (amateur et professionnel) comme un lien de cohésion sociale fort

OBJECTIFS	ACTIONS	REALISATIONS // PROJETS EN COURS	MOYENS
<p>→ <i>Meilleur service public au citoyen à l'échelle du Pays de Saint-Flour / Margeride</i></p>	<p>Positionnement territorial d'un nouvel établissement le Centre d'Enseignement et de Diffusion Culturel du pays de Saint-Flour/Margeride (le CEDA)</p> <p>Regroupant</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'enseignement spécialisé (anciennement CEMI) • La diffusion artistique professionnelle et amateur (anciennement Passerelle) <p>Proposant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un travail de coopération avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD d'Aurillac) • Un travail de coopération départemental sur l'organisation des enseignements spécialisés par le positionnement de l'établissement dans le SDDEA et le réseau scène en partage. • L'organisation en réseau proche avec Massiac et Murat • Un travail culturel avec les communes, les lieux ressources et acteurs de terrain • Une diffusion qualitative et suivie en accord avec les missions identifiées dans le règlement pédagogique 	<p>. Conforter l'équipe pédagogique de l'établissement par la mise en application du projet d'établissement et ses implications techniques et budgétaires</p> <p>. Préfiguration du CEDA en cours avec création d'un seul établissement le 1^{er} janvier 2014</p> <p>. Dissolution de la régie de la « passerelle » et intégration des personnels, du budget et des missions des agents pour créer un nouvel établissement intercommunal pertinent.</p> <p>. Se doter d'un moyen de communication en relation avec service communication de la communauté de commune, regroupant les actions artistiques et culturelles partenariales à savoir « l'agenda culturel » et le site internet dédié.</p> <p>. Conforter une programmation</p>	<p>➤ Renforcer le poste de secrétariat 1 ETP pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • fiches de salaires, facturation, suivi des informations aux familles, courriers et suivi administratif général de l'établissement • Montée en charge des activités territoriales avec les créations d'enseignements et le développement des activités amateurs et professionnelles de diffusion. • Confortée la programmation culturelle existante. Travailler en direction des artistes locaux. <p>➤ Fusionner les deux budgets en valorisant l'existant des deux structures. Comblent le différentiel. Donner des pistes de développements, construire un budget unique cohérent aux orientations</p>

	<p>Se positionnant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec le PAH dans le cadre d'actions communes • Avec les musées de la ville de St Flour dans le cadre d'animations ponctuelles et partenariales • Avec l'eco-musée dans le cadre d'animations ponctuelles et partenariales • Avec la médiathèque et la médiathèque départementale dans le cadre du festival « par monts et par mots » • Avec l'Architecte des Bâtiments de France dans le cadre de la valorisation du grand orgue de la cathédrale. • Le cinéma. 	<p>professionnelle en incluant la pédagogie en instituant dans le cadre de l'enseignement un lien permanent avec les professionnels du spectacle.</p> <p>. Conforter la présence du CEDA sur le festival international des Hautes Terres en privilégiant l'action artistique des amateurs et le travail sur les publics.</p>	<p>stratégiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valorisation d'un certains nombres de postes. Fluides, maintenance, téléphonie etc... • prise en charge d'un emploi aidé « contrat d'avenir » sur la nouvelle régie. Poste de régisseur identifié comme indispensable. <p>➤ OUTILS INFORMATIQUE</p> <p>Mettre en place un outil informatique de pointe sur la gestion des élèves, des salles, du parc instrumental etc... avec l'achat du logiciel dédié DUONET.</p> <p>Faire de même dans le domaine artistique avec l'achat de Finale et Live.</p>
--	---	--	--

OBJECTIFS	ACTIONS	REALISATIONS PROJETS EN COURS	MOYENS
<p>→ <i>Conserver à l'école intercommunale son rôle de pôle ressource et de structure d'équilibre à l'échelle départementale</i></p>	<p>. S'inscrire dans le Schéma Départemental de Développement des Enseignements et des pratiques Artistiques 2013-2015 (SDDEA)</p> <p>➔ Rédaction du règlement pédagogique qui reprend les éléments du SDDEA pour la cohérence avec l'action départementale portée par « Cantal Musique et Danse »</p> <p>➔ Définition des Formations obligatoires avec suivi et évaluation dans le cadre des missions du Conseil Général pour les profs autour de 3 thèmes majeurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Pédagogie de groupe 2- Formation globale de l'artiste <ul style="list-style-type: none"> • Formation musicale corporelle • Formation musicale instrumentale • Formation théâtrale et chorégraphique 	<p>. Rédaction par le directeur des textes cadres de l'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • règlement pédagogique • règlement intérieur • Grille d'évaluation • Organigramme • Cadrage informatique <p>. Révision des tarifs incluant les nouvelles disciplines et favorisant les pratiques collectives et la pédagogie de groupe</p>	<p>➤ RENTREZ LES PROFESSEURS DANS LES CADRES D'EMPLOI</p> <p>Avec des titularisations et des CDI leur permettant de s'implanter dans leur poste et sur le territoire. C'est une donnée indispensable pour l'engagement, la motivation et la disponibilité des enseignants sur le projet global</p>

→ *Structuration de partenariats avec les communes dans la mise en œuvre de projets d'intérêt territorial*

. **Positionner le CEDA en tête de réseau** en tant qu'équipement ressource pour les enseignements artistiques

(**préfiguration d'une école en antenne**)

. **Renforcement des coopérations avec les écoles de Massiac et de Murat et le CDMDT (Centre Départemental des Musiques et Danses Traditionnelles)**

enseignants partagés, projets artistiques communs, rapprochement des élèves dans les enseignements fondamentaux et dans les évaluations en lien avec le SDDEA, rapprochement des choix et projets pédagogiques, préfiguration d'un Projet d'Établissement commun.

. **Projet commun en cours** : thèmes : improvisation générative autour de la Béccada avec les classes de sax incluant le CRD, Murat et Massiac

→ Déclinaison sur la durée

. Résidence de François Breugnot pour un spectacle en binôme sur le Festival des Hautes Terres.

. Résidence de Steve Waring en lien direct avec les scolaires (Dumiste en responsabilité du projet)

→ Articulation de nouvelles résidences chaque année en fonction de la thématique

. Renforcement du projet croisé de la « Colà Cantalosa » avec le CDMDT.

→ « chantier levier » d'une collaboration pérenne et approfondie

. Résidence de la compagnie « les mélangeurs » sur les commémorations de la Grande Guerre (lien avec les collèges et le lycée du territoire).

→ Lier des résidences partenariales sur plusieurs services culturels en rapprochement des thématiques Nationales

. Concerts à l'orgue de la cathédrale avec les élèves de piano et des musiciens des 3 écoles.

→ Positionner dans la programmation des actions annuelles autour de l'orgue

➤ **AUGMENTATION DES HEURES D'ENSEIGNEMENT :**

Assurer les nouvelles esthétiques (musiques actuelles et art dramatique principalement)

Equilibre entre les classes de cordes et de vents pour à terme pouvoir prétendre au classement national de l'établissement

Assurer le périscolaire à partir d'un projet global de lien avec l'Education Nationale sur le long terme.

➤ **NOUVELLE ORGANISATION DES PLAGES D'ENSEIGNEMENT**

Travailler sur la notion de l'étudiant Interprète, Créateur, Spectateur. Préfigurer l'espace pédagogique en modules thématiques sur un « capital temps » des enseignants et des élèves. Développement possible d'esthétiques transversales sans augmentation caractérisée des temps hebdomadaires de l'équipe.

		<p>. concert en partenariat avec l'orchestre symphonique des dômes.</p> <p>→ Développer des projets avec les orchestres pour la partie chant choral de l'établissement</p> <p>. résidence d'une compagnie de théâtre pour 2015.</p> <p>→ Positionner l'Art Dramatique comme discipline à part entière</p>	
<p>→ Développement des disciplines artistiques prioritairement en direction des enfants, des adolescents, et des amateurs de tout âge et renforcement du rapprochement avec l'Education Nationale</p>	<p>. Introduction des nouvelles esthétiques musicales, du théâtre, de la musique actuelle et de la Musique Assistée par Ordinateur</p> <p>→ Soutien de l'enseignement spécialisé en théâtre sur le territoire pour renforcer la pratique et le lien avec le spectacle vivant</p> <p>→ Mise en place d'ateliers spécifiques, en binôme entre le collège Blaise Pascal et le CEDA, dans le domaine des musiques actuelles et de la Musique Assistée par Ordinateur</p> <p>→ Développement des partenariats en lien avec le CDMDT et création d'une section musique et danse traditionnelles en 2015</p> <p>→ Evolution de la chorale Santalou en articulation avec les chorales enfants et ados créées au sein du CEDA et du collège</p> <p>→ Reprise et dynamisation de la Lyre Sanfloraine qui évolue en véritable orchestre intégrant les élèves de 2nd et 3^{ème} cycle ainsi que les amateurs extérieurs</p>	<p>. L'atelier d'expression théâtrale est repris en intégralité au sein du nouvel établissement.</p> <p>. Ateliers chorale et musiques actuelles in situ dans le collège avec 2 enseignants CEDA et 2 enseignants collège</p> <p>. Convention avec l'ABF pour orgue cathédrale, « classe claviers » pour les adultes sur le champ de l'accompagnement.</p>	
<p>→ Transmission du patrimoine immatériel et tradition orale des cultures traditionnelles</p>	<p>. Croisement avec le pôle Patrimoine et le pôle lecture publique en vue de :</p> <p>→ soutien et création de cours de langue occitane</p> <p>→ soutien à la création artistique</p> <p>→ Soutien à la Biennale d'Art Contemporain</p> <p>→ Organisation de colloques sur les cultures régionales et croisement de projets en marge du festival des Hautes Terres</p>	<p>Travail croisé avec les partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CDMDT 15 • IEO • AMTA • Autres partenaires Français et Européens 	<p>. Développement des budgets croisés permettant un travail commun sur les thématiques et les partenariats.</p>

OBJECTIFS	ACTIONS	REALISATIONS PROJETS EN COURS	MOYENS
→ Dynamisation de la création par le soutien aux compagnies professionnelles via les résidences, et dynamisation de la médiation	. Organisations des résidences d'artistes pour favoriser les pratiques amateurs, les enseignements et le développement des publics	. Les missions de diffusion du spectacle vivant sont mises en cohérence avec les résidences d'artistes d'Alleuze qui sont aussi gérées en direct par le nouvel établissement en fonction de son projet	. Gites à Alleuze permettant de recevoir des artistes dans de bonnes conditions . budget dédié permettant la liaison master class et création de spectacle s'inscrivant dans la diffusion avec un volet partenarial
→ Développement d'une programmation artistique professionnelle et d'actions culturelles territoriales	. Création d'une saison culturelle territoriale Communauté de Communes de St-Flour, Massiac et Murat rythmée semestriellement → Construire les publics en accueillants des artistes emblématiques, et en mettant en relation les artistes avec les élèves de l'école, les scolaires, les associations, et plus largement les habitants du territoire. → S'appuie sur le festival des Hautes Terres, le réseau « Scène en partage » et les acteurs locaux. → Propose des artistes professionnels d'envergure nationale	. spectacles professionnels programmés directement en lien avec les classes et mission du CEDA : Résidence de : Renaud Garcia Fons, Emmanuel van Cappel, Benjamin Morando...	. Budget dédié et budgets croisés permettant d'allier le travail sur les publics, les esthétiques et la médiation afin d'obtenir une fréquentation en phase avec le nombre d'habitants du territoire.
→ Développement d'une programmation artistique amateur	. Travail avec les troupes locales . Diffusion des productions de l'établissement avec les enseignants et les élèves	. création de spectacle musico-théâtral entre une troupe locale et le CEDA	

CONCLUSION

OBJECTIFS	ACTIONS	MOYENS NECESSAIRES
→ Faire de l'établissement (le CEDA) un pôle d'excellence . Demander à terme son classement par le ministère	. Mise à niveau pédagogique et artistique de l'établissement . A terme rénovation de l'équipement ou utilisation des locaux de la bibliothèque actuelle si celle-ci est transférée dans des locaux neufs . Mise aux normes ou création de studios de danse et d'un studio de musiques actuelles.	. 2013 - Budget cumulé actuel (CEMI + Passerelle). . 2014 - Budget minimal nécessaire pour faire fonctionner le nouvel établissement = + 1 ETP administratif + 1 régisseur . 2015 - Budget consolidé avec la mise en œuvre du projet. . 2016 - 2017 Budget en augmentation sur les développements spécifiques liés à l'intégration de nouveaux partenaires.

--	--	--

